



Votre projet

Exercer un métier dynamique dans une exploitation agricole ou une entreprise para-agricole (Instituts techniques, centre de recherche, établissements de production de semences, entreprises phytosanitaires,...)

Votre profil

Vous êtes titulaire d'un baccalauréat professionnel, technologique ou d'enseignement général :

- vous portez de l'intérêt aux technologies nouvelles,
- vous avez le goût du travail en équipe,
- vous avez de bonnes aptitudes en biologie,
- vous voulez préserver l'environnement,
- vous souhaitez poursuivre éventuellement des études supérieures.

Les objectifs de la formation

Le BTSA Agronomie Productions Végétales doit assurer une solide formation pluridisciplinaire de base pour former des techniciens spécialisés.

Les méthodes d'enseignement font une part importante aux travaux pratiques de laboratoire et aux travaux dirigés sur le terrain.

Le diplôme

Il est délivré :

- pour 50% par le contrôle continu en cours de formation,
- pour 50% par un examen final comportant deux épreuves : épreuve générale (E1), épreuve professionnelle (E7) à caractère technique, scientifique et professionnel.

Les périodes en entreprise (stages ou apprentissage)

En Formation Initiale Scolaire : de 12 à 16 semaines dont 10 prises sur la scolarité.

Les stages d'au moins deux mois, de date à date, réalisés à l'étranger peuvent être co-financés par ERAMUS+.

Formation par Apprentissage :

- 53 semaines de période en entreprise,
- 41 semaines au CFAA
- 10 semaines de congés payés.

Les débouchés

La formation de BTSA Agronomie Productions végétales offre des débouchés variés :

- technicien dans les organismes professionnels (SUAD, coopératives agricoles, instituts techniques),
- technicien de l'Agriculture (administrations, INRA, Compagnie d'aménagements), d'un laboratoire de recherche, d'une entreprise privée (phytosanitaire, semence),
- technico-commercial (semences, phytosanitaire).

Les poursuites d'études

- spécialisation dans un secteur complémentaire,
- BTSA complémentaire en 1 an,
- en un an le concours C d'entrée vers les écoles agronomiques et vétérinaires, après une classe préparatoire ATS BIO post BTSA, BTS, DUT
- Concours « voie apprentissage » pour intégrer les écoles agronomiques
- accès direct, sur dossier scolaire, dans une Ecole Supérieure d'Agriculture Privée,
- inscription à l'Université en 2ème année de DEUG ou Licence, selon l'équivalence obtenue etc.,
- licence professionnelle
- année préparatoire aux licences de biologie.

Le Programme

Domaines	Modules	Horaires*
Projet personnel de formation et professionnel	Accompagnement au projet personnel et professionnel	87 heures
Ouverture sur le monde : compréhension des faits économiques, sociaux et culturels ; information, expression et communication	Organisation économique, sociale et juridique	87 heures
	Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174 heures
	Langue vivante	116 heures
EPS	Education physique et sportive	87 heures
Traitement des données et informatique	Traitement de données	72,5 heures
	Technologies de l'information et du multimédia	43,5 heures
Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel	Marché, filière et régulation	72,5 heures
	Fonctionnement des organisations du secteur des productions végétales	101,5 heures
	Climat, sol	116 heures
	Biologie et physiologie végétale	87 heures
	Régulations bioécologiques au sein de l'agroécosystème	87 heures
	Agroéquipements	87 heures
	Statistiques et démarches expérimentales	29 heures
	Itinéraires techniques	116 heures
	Systèmes de culture ou système semencier	116 heures
Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel		150 heures
Initiative locale	Module d'initiative locale	87 heures

*Horaires pratiqués en formation initiale scolaire

Les établissements

ETABLISSEMENT	REALISATEUR - SITE	DEPT	FIS*	APP*	FC*	TEL	MAIL
EPLFPA Carcassonne	Lycée Agricole de Carcassonne	11				04 68 11 91 19	legta.carcassonne@educagri.fr
EPLFPA Toulouse	Lycée Agricole de Toulouse	31				05 61 00 30 70	legta.toulouse@educagri.fr
EPLFPA Auch Beaulieu-Lavacant	Lycée Agricole de Auch Beaulieu Lavacant	32				05 62 61 71 00	legta.auch@educagri.fr
EPLFPA Tarn	CFAA du Tarn - Lavar	81				05 63 38 58 94	cfa.tarn@educagri.fr

* FIS : formation initiale scolaire (lycée) ; APP : apprentissage (CFA) ; FC : formation continue (CFPPA)

Les conditions matérielles

- **hébergement** : se renseigner auprès de chaque établissement.
- **bourses** : le "Dossier Social Etudiant" (DSE) est à constituer en prévision de la rentrée suivante, sans attendre les résultats du Bac, impérativement entre le 15 janvier et le 31 mai, sur le site du CROUS. <https://www.portail-vie-etudiante.fr>.
- **avantages** : les étudiants et apprentis bénéficient des avantages "étudiants".
- **aide de la région Occitanie** : la Carte Jeune (lien : <https://www.laregion.fr/Carte-Jeune-Region-2017-2018>) pour les formations initiales scolaires et en apprentissage.